

St Rémy du val

Bulletin municipal
N°3 Janvier 2022



Le Mot du Maire

Fabienne Ménager



Madame, Monsieur,

Voilà bientôt deux années que nous sommes élus, bientôt deux ans que le covid-19 rythme nos vies. Nous regrettons de ne pas pouvoir vous rencontrer aussi librement que nous aurions pu le faire dans une autre époque. Nous espérons vivement que des jours meilleurs vont arriver bientôt.

Nous aurons pourtant l'occasion de nous rencontrer prochainement puisque des élections partielles vont avoir lieu les dimanches 9 et 16 janvier. Conformément à l'article L258 du code électoral, des élections devaient se tenir suite à la démission de monsieur Emmanuel Brandmeyer ; le conseil municipal avait perdu le tiers de ses membres. Madame Jessica Capocci a décidé de quitter le conseil avant ces élections afin de permettre sa pérennité jusqu'en 2026.

C'est pour moi l'occasion de remercier celles et ceux qui ont participé à ces deux premières années de notre mandature. Ce sera aussi bientôt l'heure d'accueillir de nouveaux conseillers prêts à s'investir pour quatre ans.

Comme le virus est encore bien présent, nous n'organiserons pas de cérémonie des vœux au début de janvier par mesure de précaution afin de protéger les plus fragiles d'entre nous. Nous veillerons scrupuleusement à appliquer les gestes barrières les deux dimanches des élections.

Si vous souhaitez joindre le centre de vaccination, vous pouvez prendre rendez-vous au 06.62.48.94.59.

C'est dans l'espoir de jours meilleurs que nous vous souhaitons à tous nos vœux pour 2021 !

Que la nouvelle année vous garde en bonne santé ! Et qu'elle vous apporte tout le bonheur auquel vous aspirez...

Bonne année 2022 !

Bien cordialement,

Fabienne Ménager

A handwritten signature in black ink that reads "Fabienne Ménager". The signature is stylized and written in a cursive-like font.

La commune en Bref...

Recensement 2022



Le recensement de la population qui aurait dû avoir lieu l'année dernière avait été annulé par l'INSEE en raison de la crise sanitaire. Un nouveau report n'est pas envisageable. En effet, un recensement régulier est d'une importance cruciale pour les communes : il contribue à établir les chiffres de la population légale, publiés chaque année par décret au 31 décembre. Ces chiffres de la population légale déterminent le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

Il se déroulera donc du 20 janvier prochain au 21 février.

C'est Monsieur Corentin Normand, notre agent recenseur, qui assurera les opérations de collecte des documents. Nous vous engageons à lui ouvrir votre porte. Tous les échanges que vous aurez avec lui se feront dans le respect des gestes barrières.



Corentin Normand

Etat civil

2021 aura été une année exceptionnelle : 12 bébés sont nés depuis le printemps portant à 15 le nombre de naissances. Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux enfants :

- NGUYEN Kassim né le 03/06/2021 à Alençon (Orne)
- GOUGEON Tahoe né le 28/06/2021 à Le Mans (Sarthe)
- GAUTRET DAVIGNON Rose née le 08/08/2021 à Alençon (Orne)
- METZ DAVIGNON Léon né le 24/08/2021 à Le Mans (Sarthe)
- GOGIBUS Karl né le 17/09/2021 à Le Mans (Sarthe)
- CAYRE Malo né le 23/09/2021 à Le Mans (Sarthe)
- ROMOJARO Diego né le 19/10/2021 à Le Mans (Sarthe)
- BOUSCAUD Emy née le 31/10/2021 à Le Mans (Sarthe)
- LEBATEUX Jules né le 01/11/2021 à Alençon (Orne)
- LEFEVRE Romy née le 21/11/2021 à Alençon (Orne)

2 enfants à ajouter d'ici la parution.



Nous prions les parents de nous excuser si des bébés nés ce semestre ont été oubliés dans la liste ci-dessus. Nous vous demandons d'informer la mairie de ces naissances afin d'en effectuer l'enregistrement sur le registre de l'Etat Civil et la publication dans le prochain bulletin communal.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :

- Marie BOURNIGAUD épouse BREUX le 24/10/2021 à Saint-Rémy-du-Val (Sarthe)

Deux mariages ont aussi été célébrés dans notre mairie :

- DUPONT Olivier et CORBION Sabrina le 04/09/2021
- ESCAMA Lionel et GIRAUD Sabine le 19/11/2021

Ainsi que 3 PACS :

- LEFEVRE Damien et VICTOR Maëva le 23/04/2021
- BRANCHEREAU Kévin et LEBRIN Sandra le 15/10/2021
- CORDIER Kévin et BOUGARD-MERCIER Sophie le 12/11/2021

Entretien et valorisation du village

Tout est mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie dans notre village :

- Le broyage de la motte a été réalisé pour permettre de mettre en place un projet d'éco-pâturage ;
- Le terrain de l'étang a été régénéré grâce ausermis de ray-grass ;
- Les trottoirs sont nettoyés au kärcher pour éviter à la mousse de proliférer ;
- Des plantations de végétaux ont été réalisées à l'emplacement du parking rue Foulard et au niveau du lavoir ;
- Les poteaux et les marches de l'escalier de la Motte ont été remis en état ;
- Le portail du cimetière, rénové par M. Zanni a été remis en place avant la Toussaint. Il a été renforcé, redressé et repeint.

L'automne a aussi été l'occasion de mettre à l'abri tous les végétaux qui pourront être replantés au printemps prochain. En effet, la commune s'est inscrite cette année au « concours des villes et villages fleuris » et c'est l'occasion d'entrer dans une démarche de développement durable et de protection de notre environnement.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Nous planterons davantage de vivaces, nous paillerons les plantations et remplacerons les pots par des parterres afin de limiter les arrosages. Les arbres ne seront plus taillés systématiquement afin qu'ils donnent de l'ombre l'été.

La rencontre avec le jury a été l'occasion d'échanger longuement sur nos souhaits :

- embellir le cadre urbain pour avoir un environnement de qualité,
- cultiver les plantations économes en ressources et développer le "zéro phyto", et le retour de la biodiversité,
- participer à l'attractivité de notre territoire en développant le tourisme vert.

Notre village a reçu quatre prix : _____
 3 pétales, encouragements pour les mairies et lavoirs fleuris, mention « faire ensemble ».



Démarche « Villes et villages fleuris » 2021 / Département de la Sarthe _____

Visite du jury :

Date de la visite	03/09/2021
Commune	SAINT-REMY-DU-VAL
Nombre d'habitants	512 habitants

Points forts :

- Bonne présentation de la commune
- Qualité du patrimoine bâti, du paysage existant et sa découverte
- Volonté d'amélioration
- Objectifs clairs et pertinents en lien avec la démarche
- Intégration de la voie verte dans la réflexion d'aménagement du bourg
- Poursuivre les plantations de pieds d'arbres avec des vivaces

Pistes de progrès, recommandations :

- Utiliser plus de vivaces et d'arbustes
- Mieux gérer le patrimoine arboré existant
- Paillage organique

Mettre en pratique les pistes (objectifs) évoqués pourrait permettre à la commune de continuer son évolution dans la démarche.

L'automne a aussi permis la préparation des plantations au bois des bébés

Plantation au bois des bébés

Comme « à la sainte Catherine, tout bois prend racine », nous avons planté 7 arbres pour les 7 naissances de 2019 et 2020, 2 en 2019 et 5 en 2020 :

Le choix s'est porté sur 2 essences : 2 aulnes et 5 érables champêtres.

Le rendez-vous était fixé le samedi 27 novembre à 11h.

Nous avons convié les familles des enfants et les habitants pour se réunir à l'occasion de cet événement. Un vin chaud était servi à l'issue de la plantation.



BUDGET 2021

Un point sur la réalisation des projets inscrits au budget 2021

- Un programme de voirie a été réalisé depuis le printemps pour un montant prévisionnel de 49470€ : Ces travaux ont été subventionnés par le Département de la Sarthe à hauteur de 16% : Il s'agit de la réfection de la chaussée et des trottoirs de la placette André SERAIS, de la reprise de la section dégradée et affaissée de la Voie Commune n°4 (entre le chemin de Clinchemore et la Voie Commune n°404, sur une longueur d'environ 210 mètres), et des réparations ponctuelles de chaussée de diverses voies communales.

- L'entretien de la commune nous a amenés à faire procéder au remplacement des portes des WC publics de la maison du chanvre 3174.48€ et de la salle des fêtes 4035€ ainsi qu'à la réfection du portail du cimetière 900€. Il a aussi fallu procéder à l'abattage des peupliers de l'étang 7200€.



- Le terrassement 8219,95€ et le muret du parking 4600.80€ ont été subventionnés à hauteur de 13500€ par le plan de relance du Département de l'an dernier. Le reliquat a servi à financer les jeux des aires de jeux en préparation.

- La commune a aussi acheté des buts de foot 1743,20€, fait installer une place PMR à l'étang 1163,52€ et préparer les emplacements des 2 aires de jeux et un boulodrome à l'étang et place de l'église 6250,01€.



- Le projet commerce a pris du retard mais nous espérons bien que tous les travaux d'aménagement pourront être finalisés pour une ouverture à la fin du printemps prochain. Cependant l'achat du commerce (45000€ + 1968.25€ de frais de notaire) a été signé en juin dernier. Les appels d'offres n'ont pas donné les résultats escomptés : une relance sera faite dans le courant janvier car 2 lots étaient infructueux et la mise en concurrence insuffisante.

Ces choix budgétaires démontrent notre volonté d'entretenir les infrastructures communales et notre environnement tout en menant à bien notre projet de commerce. Nous souhaitons aussi cultiver le bien vivre ensemble dans notre village en aménageant des espaces propres à passer du temps dans un cadre agréable.

Projets 2022

Nous nous réunirons prochainement, dès que les élections auront eu lieu pour réfléchir au choix que le conseil municipal décidera de valider afin d'établir le budget de l'exercice 2022. D'ores et déjà, nous savons que la commune devra faire face à des « urgences » : la porte de l'église est à réparer car l'usure a eu raison du jet d'eau. La toiture de Notre Dame de Toutes Aydes pose une problématique sérieuse d'étanchéité due à l'état de la charpente qui s'affaisse. Nous sommes en cours de réflexion pour monter des dossiers de subventions afin de procéder aux réparations nécessaires. Cette réunion sera aussi l'occasion de nous mettre d'accord sur le programme de voirie 2022.



Son école

Le RPI compte cette année 130 élèves dont 48 à Saint-Rémy-du-Val. Les deux enseignantes : Madame Poirier et Madame Soulis accueillent respectivement, des moyenne et grande sections, des grandes sections et CP.

Ils participent à des activités culturelles et sportives. Les TPS, MS, GS et CP ont assisté à un spectacle : « Mon premier ciné-concert » et « le complexe du pingouin » pour les MS, GS et CP. Les GS et CP iront à la piscine à partir du 29 mars au 21 juin.

Madame Soulis et Madame Poirier vont mettre en place un projet laïcité. Il a été nécessaire de faire repeindre un banc pour l'occasion par Alexandre. Les enfants devaient venir y apposer l'empreinte de leur main pour la journée de la laïcité, le 9 décembre. Mais la période a été dense et le projet est reporté début janvier.

L'Association des Parents d'Élèves a organisé son assemblée générale fin septembre, avec l'élection du nouveau bureau : - Président : Guillaume LECELLIER, Trésorière : Coralie GILOUPPE et Secrétaire : Cécilia MORICEAU et les membres actifs.

Depuis la rentrée de septembre, l'association s'adapte pour organiser ses différentes actions et manifestations suivant les restrictions gouvernementales dues à la crise sanitaire.

A cette date, nous avons pu organiser, pour la première fois, une opération des chocolats de Noël et un marché de Noël en collaboration avec l'équipe éducative pour exposer et vendre les créations des enfants faites en classe. Ce marché était différent des autres années et s'est déroulé en extérieur dans les cours d'écoles sur les trois sites.



Vous pouvez noter dans vos agendas les manifestations et actions à venir :

[Tombola de l'Epiphanie](#)

[Carnaval le 12 mars 2022 \(suivant les restrictions sanitaires\)](#)

[Vente de box goûter au printemps](#)

[Kermesse \(suivant les restrictions sanitaires\)](#)

Pour pouvoir organiser de nouveaux événements nous sollicitons les parents bénévoles à venir rejoindre notre équipe et apporter de nouvelles idées.

(pour nous joindre par mail : apedurpidelabienne@gmail.com – facebook : APE du RPI de la Bienne)

L'Equipe de l'APE

Ses associations



Commémorations du 11 novembre

Dans le respect des restrictions liées au contexte sanitaire actuel, ce matin du 11 novembre à 11H30, Madame le maire et ses 4 adjoints M. Joël Godmer, M. Alain Chamroux, M. Michel Vallée et Mme Bérangère Di Dio, accompagnés de M. Rousseau, porte-drapeau et M. Evrard, président de l'association des anciens combattants ont commémoré la victoire et la paix. Hommage à tous les « Morts pour la France ».

Une jeune de la commune ayant réalisé son séjour de cohésion du SNU a fait lecture du message de l'UFAC.

Après la lecture du message de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, un hommage a été rendu aux morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.

Un repas réunissant les aînés de la commune a eu lieu à la salle des fêtes. Nous avons réussi à partager ce moment de convivialité dans le respect des gestes barrières avant que les chiffres ne flambent à nouveau. Merci à M. Cayre, traiteur « A vos papilles » qui a su régaler les convives.



Tennis
Club
Valois

Tennis Club du Valois

La prochaine Assemblée Générale est programmée fin février 2022. Pour l'adhésion à l'association, vous pouvez prendre contact avec :

- Michel VALLÉE – Président – Tél : 06 82 88 24 82,
- Didier BIGOT – Trésorier – Tél : 02 43 33 84 66,
- Michel FREY – Secrétaire – Tél : 06 34 68 59 32.

Le prix de l'adhésion pour l'année 2022 reste inchangé et s'élève à 80 € + 15 € de caution pour les nouveaux adhérents.

Les activités effectives restent : **Tennis, Badminton, Tennis de table.**

A la demande de plusieurs adhérents, la retenue numérique du cours sera possible en tout début d'année, grâce au logiciel « ballejaune ».

Informations diverses

La demande préalable a été déposée pour la construction de l'antenne Free dans le cadre du New-Deal. Dans le courant de cette année, elle devrait sortir de terre pour résoudre le problème de la zone blanche sur le centre du village.

Une nouvelle édition de la course cycliste aura lieu le samedi 21 mai avec une nouveauté : le passage de la seconde course de « Elite Régionale » à « Elite Nationale » afin de gagner en visibilité au niveau national de l'épreuve, d'avoir une couverture médiatique de l'épreuve supérieure, d'avoir les meilleurs coureurs français au départ de l'épreuve, d'accueillir les équipes professionnelles de troisième division. Il n'y a qu'une seule épreuve de ce type dans la Sarthe, il s'agit de Paris-Connerré (Elite Nationale).

Le président de l'UC Mamers-Neufchâtel, M. Vincent Besnard souhaite conserver le même format qu'en 2021, c'est-à-dire une épreuve Pass Cyclisme le matin puis celle de haut niveau l'après-midi. De belles épreuves en perspective !

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT - COMMUNIQUE DE PRESSE



Besoin d'aides pour rénover votre logement ?

Renseignez-vous au Guichet Unique de l'Habitat – Maine Saosnois, des aides existent !

La communauté de communes Maine Saosnois a mis en place un guichet unique de l'habitat pour vous accompagner dans la réalisation de vos travaux. Cette opération, menée avec le soutien de l'Etat, de la Région Pays de la Loire et du Département de la Sarthe, permet d'accompagner tous les propriétaires du territoire, occupants ou bailleurs, quel que soit votre niveau de revenus.

Le guichet unique de l'habitat est animé par les conseillers de l'agence INHARI qui vous accueillent, vous informent, vous conseillent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches. Les travaux concernés sont :

- L'amélioration de la **performance énergétique** de votre logement (isolation, chauffage, menuiseries, etc)
- L'adaptation du logement au **vieillessement ou au handicap** (remplacement d'une baignoire, monter-escaliers, rampe d'accès, etc.)
- La réhabilitation d'un **logement dégradé ou vacant** (gros œuvre, électricité, plomberie, etc.)

De nombreux financements existent pour les travaux de rénovation, INHARI vous guidera vers les aides auxquelles vous avez droit suivant les travaux envisagés. N'hésitez pas à les solliciter !

Attention : Ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers de demande de subventions. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Renseignements au 02 61 67 18 75 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) à l'agence INHARI, 81 Grande Rue à Alençon. Permanences sur les communes de Mamers, Bonnétable, Marolles-les-Braults et Saint-Cosme-en-Vairais, sur rendez-vous. Demande de renseignement possible par mail (renovation.mainesaosnois@inhari.fr).

Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. En cas de doute, la Mairie ou la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition.